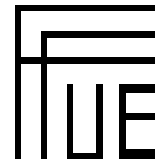




University  
Foundation

## World of Cities 2017/2

Mardi 7/11/2017 – Compte rendu



Fondation  
Environnement urbain

**Jacques de Gerlache, Coordinateur de l'initiative GreenFacts, ancien responsable de Communication Développement durable et Crise à Solvay SA – « PERSPECTIVES MONDIALES DE L'ENERGIE – UNE VISION FACTUELLE ».**

### COMPTE-RENDU DE L'EXPOSE ET DU DEBAT.

#### INTRODUCTION.

Dans le cadre des prévisions démographiques et économiques actuelles, quelles sont les perspectives de croissance de la demande d'énergie, notamment de la demande d'électricité, les perspectives de la production des carburants fossiles et des énergies renouvelables, les choix énergétiques possibles et les effets de ces choix sur le climat ? Quelles sont ses implications pour les politiques européenne et belge en matière d'énergie et d'aménagement du territoire ?

Jacques de Gerlache a présenté le rapport provisoire qu'il a rédigé dans le cadre de la FFUE.

Ce rapport de 120 pages a été distribué aux participants. Il comporte :

- L'Avant-propos pour la FFUE par Pierre LACONTE, Président, Aloïs MICHELSEN, Administrateur (Président honoraire, SA Solvay) et Philippe JOYE conseiller Scientifique (ACP Group),
- Le texte de synthèse du rapport,
- Remarques sur le rapport, par Pierre LACONTE, Président, en vue de la suite des travaux de la FFUE.

Le déjeuner-débat a bénéficié de la présence de Samuele FURFARI, conseiller à la DG Energie à la Commission Européenne et Prof. à l'ULB. Ses deux derniers ouvrages, sur la géopolitique de l'énergie, peuvent être commandés en cliquant dans Google "Amazon Furfari Geopolitics" ou bien en cliquant sur ce lien pour le [volume 1](#) et celui-ci pour le [volume 2](#). Le Prof. Furfari introduira un des déjeuners-débats de 2018 sur ce sujet.

#### EXPOSE.

L'orateur a exposé les points principaux de son rapport avec le support d'un PPT de 46 slides

On trouvera ci-joint ce PPT en version française et anglaise.

<https://www.dropbox.com/s/vjvwby15rtr1eek/ENERGY-TRANSITION-171108-GERLACHE-ppt-version-FR.pdf?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/c54s4c9fgk0uoya/ENERGY-TRANSITION-171108-GERLACHE-ppt-version-ENG.pdf?dl=0>

## **DEBAT.**

Le débat a notamment porté sur les points suivants :

### **- Le mythe des biocarburants.**

La question a été posée sur la définition des énergies renouvelables, notamment les biocarburants. A la suite d'un rapport de 2008 par le Joint Research Centre (Ispra), et de pressions du secteur agricole, les biocarburants ont pris place en 2009 parmi les « énergies renouvelables », à soutenir par l'UE. Ce choix ignorait les mises en garde de l'OCDE de 2007 ([rapport « Government support for ethanol and biodiesel in selected OECD countries »](#)) et la position du Comité scientifique de l'Agence Européenne de l'Environnement mettant en question l'intérêt de les soutenir.

Une fois la pompe à subventions amorcée il s'est avéré difficile de faire marche arrière. Les biocarburants continuent de figurer dans les statistiques des énergies renouvelables et de contribuer à la déforestation.

### **- Le mythe des COP (« Conference of Parties to the UNFCC »).**

La question a été posée sur les perspectives de la COP 2017 tenue à Bonn.

La « Conférence des Nations unies de 1992 sur l'environnement et le développement », plus connue sous le nom de « Sommet de la Terre » de Rio ou « Sommet de Rio » des Nations-Unies n'a débouché sur aucun accord contraignant, à la suite de la déclaration du Président des États-Unis « The American Way of Life is not negotiable ».

Il a été cependant convenu que les parties à cet accord se réuniraient à intervalles réguliers pour examiner les progrès de l'environnement planétaire.

La COP 3 (Kyoto 1997) a débouché sur un Protocole d'accord devant entrer en vigueur au moment où un nombre déterminé de pays l'aurait ratifié, ce qui s'est produit, mais toujours sans effet contraignant. Les rapports du GIEC, rédigés par des scientifiques reconnus, ont néanmoins constitué un guide précieux pour les parties de l'Accord de Rio, notamment sur les effets climatiques d'une concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère terrestre.

Malgré leur caractère non contraignant les COP ont engendré une prise de conscience des états et du secteur privé sur le changement climatique. La COP 21 (Paris 2017) a été à cet égard un grand succès diplomatique. Mais les GES n'ont pas fait l'objet d'un accord international sur leur estimation et leur comptabilisation, contrairement au Produit National Brut. Ils ne peuvent donc qu'être estimés qu'à partir de méthodes variant selon les pays, ou à partir de la consommation d'énergies fossiles, qui sont leur origine principale.

### **- Le mythe du marché européen des émissions de GES.**

Un des points traités de manière récurrente depuis la COP 3 (1997) est la tentative de fixer un plafond aux émissions de GES au-delà duquel les émetteurs doivent payer leur droit d'émettre en achetant des droits d'émission non utilisés (« Cap and Trade »).

L'UE n'étant pas en mesure d'imposer une taxe sur l'énergie, ni un plafond aux émissions s'est inspirée en 1997 du marché national américain du soufre, établi à Chicago.

Ce marché porte sur un produit bien identifié, les allocations initiales sont uniformes, le contrôle des émissions est centralisé, les échanges sont confinés au seul territoire américain et sont confirmés par des certificats dûment comptabilisés. Le système européen (« Emissions trading System » - ETS) ne présente par définition aucune de ces qualités. Le produit (les GES) est identifié de manière variable selon les pays. Les allocations initiales varient aussi selon les pays (allocations excessives, notamment par l'Italie). Le contrôle des émissions est laissé aux pays membres, notamment aux nouveaux pays membres, peu préparés à des contrôles stricts. Il n'y a pas de registre central des transactions. Les certificats ne sont pas fiables. Ce qui a été confirmé par des fraudes massives et répétées. Le prix de la tonne de carbone est donc resté à un prix ridiculement bas. Les tentatives de réforme du système depuis 1997 n'ont rien changé au vice rédhibitoire d'un système pensé à l'aune d'un pays unique sans tenir compte de la diversité européenne. S'y ajoute de manière incidente la pression des bénéficiaires du système actuel et le soutien de la DG Climat, dont l'ETS est de facto la seule compétence.

### **- Comparaison entre la politique de l'énergie et la politique de la santé.**

On a fait remarquer que l'allongement de la durée de vie est moins lié à une politique concertée de la santé qu'à une multitude d'améliorations médicales au niveau d'organes et de pathologies spécifiques.

La gestion de l'énergie ne pourrait-elle s'en inspirer ?

On peut dès à présent prévoir que l'allongement de la durée de vie s'étendra à tous les continents, ce qui accroîtra d'ailleurs la pression démographique et donc la pression des besoins en énergie et la nécessité de réduire leur consommation et leur coût.

Or les politiques actuelles des états ont au contraire généralement pour effet d'augmenter la consommation de carburants fossiles, en les subventionnant. Et d'encourager l'augmentation de leur production, et donc les revenus des pays producteurs, leur permettant l'imposition corrélative de leurs valeurs aux pays occidentaux. La politique de la protection des citoyens contre les pollutions et les morts prématurées qui en résultent pourrait constituer un pont entre les politiques de la santé et celles de l'énergie.

On a mentionné une innovation intéressante aux Etats-Unis : les politiques de santé au service des décisions en matière de transport durable. Le « Clean Air Act Amendment » impose aux décideurs publics, dès le moment où les objectifs de pollution atmosphérique sont mis en péril, d'arrêter tout investissement susceptible d'augmenter le niveau de pollution atmosphérique. Ainsi la reconstruction de l'autoroute urbaine côtière de San Francisco après le séisme a été arrêtée et remplacée par le boulevard Embarcadero, allée piétonne le long de la mer. Ce dernier a été un investissement des plus bénéfique pour la ville, sans avoir été mis en question par les élus favorables à la route.

### **- La problématique des nouvelles énergies fossiles et des nouvelles énergies renouvelables.**

On a posé la question des évolutions technologiques de nature à affecter l'équilibre entre les formes d'énergie en concurrence.

Dans le domaine des énergies fossiles, une évolution notable est la technologie de la fracturation hydraulique des roches-mères. Ce progrès technique a eu une incidence géopolitique importante en ce qu'elle a rendu les USA de facto indépendants des importations de pétrole des producteurs du golfe. Ils sont même devenus exportateurs.

Également dans le domaine des énergies fossiles les tendances des marchés respectifs du fuel, de l'essence et du gaz se sont profondément modifiées au détriment du diésel, très pollueur. Il n'en reste pas moins que le fuel domestique utilisé pour le chauffage (sans filtrage) reste une source majeure de pollution, alors que le chauffage électrique est peu encouragé.

Dans le domaine des énergies renouvelables on a mentionné des progrès techniques importants en cours, notamment les éoliennes à giration, permettant d'offrir la meilleure position par rapport au vent, et les moteurs électriques d'appoint qui permettent d'abaisser leur seuil de mise en route.

Quant aux panneaux solaires les matériaux et les techniques de construction les rendent de plus en plus compétitives sur le marché.

La problématique de l'énergie rejoint ici celle du transport, où l'énergie électrique est de plus en plus compétitive et celle de l'aménagement, bénéficiaire d'un transfert des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

Les tendances du transport maritime par conteneur devraient entraîner une réduction notable de la consommation de carburant ([Rapport Mc Kinsey](#)).

Le transport aérien par contre, fortement défendu les acteurs du secteur, continue de bénéficier de ses droits acquis historiques.

### **- Sobriété énergétique par opposition à austérité.**

On a enfin fait remarquer que la sobriété énergétique ne s'oppose nullement à la qualité de vie, grâce au découplage possible entre utilisation de l'énergie et bien-être.